



le lundi 14 mai 2024

Lancement de la liste « Défendre les enfants » Pour les élections européennes du 9 juin 2024

« Défendre les enfants », une voie à ouvrir, des voix à rassembler

Nous vous annonçons aujourd'hui le dépôt imminent de notre liste pour les élections européennes 2024... La liste :

« Défendre les enfants ».

Ce nom, choisi avec conviction, n'est pas le fruit du hasard. Il s'enracine dans une réalité essentielle et souvent oubliée : l'enfance, période de la vie où l'être humain, désigné en latin par infans - « celui qui ne parle pas » - requiert écoute, protection et engagement absolu.

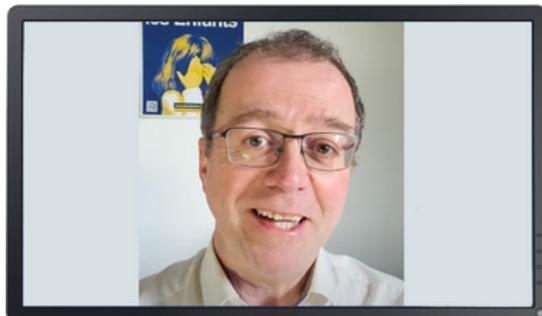
L'enfant, de sa naissance jusqu'à sa majorité à 18 ans, traverse une période de transformations inégalables face au reste de son existence, mais il traverse aussi des risques de vulnérabilité, d'où le rôle de protecteur est imparti à ses deux parents, la mère comme le père et, par extension, à toute la société. **Ce rôle n'est pas seulement biologique ou affectif, il est aussi social et politique.** Les parents, appuyés par les grands-parents et les institutions, doivent garantir à chaque enfant les conditions de son épanouissement, un épanouissement qui guidera toute son existence.

Pourquoi inscrire « Défendre les enfants » dans le cadre des élections européennes ?

À travers l'Europe et le monde, diverses causes mobilisent l'électorat : l'écologie, l'économie, la santé publique. Cependant, la cause des enfants, ces citoyens de demain, demeure trop souvent reléguée en arrière-plan. Notre liste vise à replacer l'enfance au cœur des priorités politiques, non seulement en France mais dans l'ensemble de l'Union européenne.

www.defendre-les-enfants.eu

#européennes2024 #DDPE2024





« Tout enfant a le droit d'entretenir
régulièrement des relations personnelles
et des contacts directs avec ses deux parents,
sauf si cela est contraire à son intérêt »



CHARTRE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Article 24-3 - Droits de l'enfant.

Les défis sont immenses et les thèmes variés :

- **Justice** : Faire pleinement évoluer la justice civile et pénale pour mieux protéger les mineurs, tout particulièrement pour les enfants dont les parents se séparent. Meilleure adaptation aux situations de harcèlements, de violences physiques et psychologiques, de viols et d'incestes. Des souffrances laissant des séquelles le plus souvent définitives.
- **Protection sociale** : Amélioration des structures de l'aide sociale à l'enfance (ASE), souvent en proie à des dysfonctionnements graves.
- **Santé** : Un meilleur accès aux soins, un meilleur soutien psychologique et une meilleure prévention de la consommation précoce d'alcool et de stupéfiants. Une lutte contre les dépendances numériques.
- **Éducation** : Réformes de l'enseignement scolaire pour une adaptation aux enjeux actuels.

[defendre-les-enfants.eu/europeennes-2024/notre-programme](https://www.defendre-les-enfants.eu/europeennes-2024/notre-programme)

Le nombre et la complexité des questions qui nous sont adressées chaque jour, dans nos rencontres et sur les réseaux sociaux témoignent de l'urgence et de la pertinence de notre démarche.

Notre engagement : des voix pour ceux qui n'ont pas la parole

Par notre présence dans l'arène des élections européennes, nous appelons à une mobilisation générale pour que chaque enfant, dans chaque ville, chaque village, chaque foyer d'Europe, soit défendu, écouté et soutenu.

Avec « **Défendre les enfants** », notre ambition est de provoquer une prise de conscience qui mènera à des législations adaptées, des réformes audacieuses et une véritable rénovation des politiques de l'enfance.

Notre pays parle si peu de ceux qui ne parlent pas : nos enfants !



Gaël COSTE-MEUNIER

Tête de liste

« Défendre les enfants »

06.13.55.19.55

Contacts presse :

Morgane VINCENDET : 06.61.68.20.12

Daniel DELVERT : 06.89.03.70.93

Alexandre CHASTAN : 06.02.43.17.69

www.defendre-les-enfants.eu

#europeennes2024 #DDPE2024